

1981 - 2011, la FIDEF a 30 ans

Journal d'un anniversaire

Le 11 octobre 2011, la FIDEF a célébré son trentième anniversaire.

À cette occasion, deux manifestations, placées sous le Haut patronage de l'Organisation Internationale de la Francophonie, ont été organisées à Paris, au Pavillon Dauphine :

- Un colloque, au cours de la journée, réunissant près de 200 personnes autour du thème : « bilan de 30 ans de normalisation internationale »,
- Une réception, en soirée, où se sont retrouvées plus de 250 personnes avec plusieurs moments forts.

Voici le compte-rendu d'une longue et belle journée ... à laquelle ont participé de nombreux représentants des 45 organisations membres et des diplomates des pays présents au sein de la FIDEF, des invités d'horizons divers (Organisation Internationale de la Francophonie, International Federation of Accountants, Banque Mondiale, Universitaires, Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires, Union Économique et Monétaire d'Afrique de l'Ouest, Commission de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale ...).

Deux brochures ont été éditées à l'occasion de ces événements : l'une, de présentation du colloque et de ses intervenants, et l'autre, rédigées par les personnalités qui ont marqué l'histoire de la FIDEF.

Le colloque donnera lieu à la publication d'actes, disponibles fin décembre 2011.

Le colloque : des intervenants prestigieux, de échanges superbes, un résultat à la hauteur des attentes ...



Michel De Wolf

La journée était ouverte à 9 heures par le Président de la FIDEF, Michel De Wolf, qui, après avoir présenté la FIDEF et évoqué le programme de la journée, passait la parole à Hervé Cronel, Conseiller spécial du Secrétaire général de l'OIF, pour la lecture d'un message du Président Abdou Diouf ¹.

Elle s'organisait ensuite en trois tables rondes, une le matin et deux l'après-midi.



Hervé Cronel

¹ Nombreux sont ceux qui ont exprimé le souhait de disposer de ce texte ; il est ici reproduit dans son intégralité.

Monsieur le Président, Madame la Déléguée générale, Mesdames, Messieurs,

Je ne puis, pour des raisons d'emploi du temps, être parmi vous à l'occasion des activités marquant le 30ème anniversaire de votre organisation. Mais je ne saurais laisser passer ce moment sans saluer à la fois le travail qui a été accompli durant ces trente années, votre engagement actuel et les perspectives que vous ouvrez à la Francophonie, dans un des nombreux domaines où la globalisation tend à l'uniformisation, au nom de rationalités financières et comptables dont chaque jour qui passe nous permet de mesurer les dangers.

Je le sais, pour d'aucuns, évoquer la Francophonie, c'est comme visiter comme le monument d'un glorieux passé, et non parler d'un espace vibrant d'une diversité multiple, ouvert à toutes les richesses du monde, de ses langues et de ses cultures et accueillant toutes les innovations.

En somme c'est comme s'il nous était demandé, à nous, francophones, de prouver que nous sommes toujours vivants.

Or, grâce à l'engagement et à la détermination dont des associations telles que la vôtre ont fait et continuent de faire preuve, nous le prouvons.

La FIDEF se trouve même au cœur d'un secteur essentiel dans le combat que nous menons, non dans notre seul intérêt, mais pour l'établissement de nouveaux équilibres qui ne soient pas simplement l'effacement de différences jugées obsolètes. Il s'agit de la norme, de son établissement, de son adoption et de son usage.

Il fut un temps, pas si lointain, où le terme « normalisation » évoquait plus l'imposition d'un ordre sans pitié et l'abandon des libertés fondamentales que la recherche d'outils élaborés de façon transparente et consensuelle.

Heureusement aujourd'hui, la construction de normes, qu'elles concernent des objets matériels, des procédures ou des organisations, est bien ce travail qui associe les techniciens, les experts, les fabricants et les utilisateurs. La norme est là à la fois pour réguler, améliorer et rendre compréhensible une production matérielle ou immatérielle. Elle est là pour prévenir les dysfonctionnements, les approximations et la falsification, pour encadrer les formations, pour aider les capacités et les compétences à parvenir à leur plus haut niveau d'efficacité.

La norme est un outil pour construire de la confiance et de la responsabilité.

C'est là que la question de la langue est cruciale. Même hautement technique, la norme doit être accessible à tous, interprétable par tous. Elle doit pouvoir être appliquée et développée dans des contextes variables. Une norme ne se résume pas à des schémas et à des indications quantitatives ; c'est un condensé de savoirs, de réflexions théoriques et d'expériences pratiques. Une norme est une mémoire, car le cheminement qui y a conduit est aussi important que la norme elle-même. Une norme est un échange entre les exigences de rigueur des producteurs et les besoins toujours changeants des utilisateurs.

C'est pourquoi la question de la rédaction des normes et celle de leur traduction sont également essentielles. C'est pourquoi, selon l'ISO elle-même, chaque traduction d'une norme est un enrichissement, parce que cela oblige à prendre en compte des aspects propres à une vision spécifique du monde, des rapports entre les choses, les gestes, les personnes. Au final une norme utile est une mise en ordre de la complexité, non une uniformisation et une simplification.

Aujourd'hui, dans les métiers qui sont les vôtres, vous êtes confrontés à une volonté hégémonique, non à un processus de normalisation. Il s'agit de faire adopter, pour tout ce qui tient à la comptabilité et à l'audit, une démarche uniforme, comme si une PME, une entreprise régionale et une multinationale connaissaient les mêmes contraintes, relevaient des mêmes mécanismes et poursuivaient les mêmes objectifs. Il s'agit en outre de fonder cette démarche non sur une analyse des attentes, des pouvoirs et des risques, mais sur la récollection de pratiques propres à un milieu limité et ne portant aucun intérêt à ce qui lui est extérieur.

En maintenant l'usage du français dans vos métiers, en vous alliant à d'autres espaces linguistiques, juridiques et comptables, en prenant en compte de nouvelles structures telles que l'OHADA et les besoins auxquels elle veut répondre, c'est la nécessaire diversité du monde que vous défendez. C'est la capacité à rendre compte de réalités changeantes, en constante évolution, à reconnaître l'innovation et à la guider, pour la rendre accessible et généralisable, que vous préservez. Et c'est la possibilité de former de nouvelles générations à cette complexité que vous ouvrez.

Et, par-dessus tout, c'est la mise en œuvre d'un processus véritable de normalisation que vous soutenez, non la simple transposition de recettes destinées à des automates.

Par cet effort vous êtes membres de cette Francophonie qui dit qu'il n'y a ni droit, ni dignité sans diversité, sans respect des différences et sans reconnaissance mutuelle de la richesse qu'elles apportent et des naissances qu'elles promettent.

Je souhaite donc plein succès à vos travaux.

Abdou DIOUF



Laurent Cappelletti

La journée comportait une conférence donnée par Laurent Cappelletti, professeur au CNAM, qui a présenté une vision originale de la normalisation : « la tétra-normalisation ». Il y a distingué quatre catégories de normes qui constituent et animent l'environnement de l'entreprise : les normes comptables, les normes sociales, les normes de santé et sécurité et les normes commerciales. Il a ainsi exposé que l'établissement de normes comptables n'est plus désormais suffisant et que les métiers de l'expertise-comptable, du commissariat aux comptes, des auditeurs, comme d'autres experts, doivent intégrer le concept de qualité. Il a notamment utilisé l'expression d' « ingénierie normative ».

L'approche qu'il a développée reposait sur une série de questions telles que :

- Comment s'assurer qu'une norme n'est pas purement « cosmétique » ?
- Comment mesurer la rentabilité de la normalisation, ce qu'elle coûte et ce qu'elle rapporte ?
- Y a-t-il de bonnes pratiques génériques pour introduire des normes dans une organisation au sens de la durée et de l'efficacité ?
- Les normes ne sont-elles pas un « fonds de commerce » pour les organisations émettrices, voire utilisatrices ?

1^{re} table ronde : les conditions d'une bonne transposition des normes

Tribune animée par André Killesse (Premier Vice-président de la Fédération Européenne des Experts-comptables) – rapporteur : Jean Précourt (membre du CGA Canada), Président d'honneur de la FIDEF.

Les intervenants étaient :

- Sylvie Voghel, Présidente du comité PMC/PME de l'IFAC
- Philippe Danjou, membre du Conseil de l'IASB
- Fayçal Derbel, expert-comptable et universitaire
- Saidou Diop, représentant la Banque Mondiale
- Antoine Mercier, Président de la commission spécialisée des normes du H3C
- Benoît Pigé, Professeur agrégé de l'Université de Franche Comté.

La table ronde s'est terminée par une intervention de Jérôme Haas, Président de l'Autorité des Normes Comptables française.



Après un exposé préliminaire sur l'état des lieux de la normalisation visant le monde professionnel comptable (organes compétents, champ et réalité d'application), il a été examiné quel intérêt présentait la démarche de normalisation. Bien évidemment, le sujet des IFRS a été au cœur des débats avec des positions très divergentes et toutes fortement motivées. Il est apparu très vite que l'environnement local ne pouvait être négligé dans la réflexion précédant le processus d'adoption des normes internationales. Seuls la préoccupation majeure de l'intérêt général et l'état de maturité de l'espace national et/ou régional peuvent garantir la réussite de l'entrée dans un monde harmonisé. Un travail collaboratif entre les différentes parties prenantes (dont les professionnels eux-mêmes) s'impose. La normalisation ne peut pas être qu'une démarche technique, elle doit s'accompagner d'un processus de compréhension et d'appropriation (utilisateurs ...). Le rôle de la Banque Mondiale a été mis en évidence, dans ses différentes implications et missions.

Au moment du déjeuner, qui fut l'occasion de nombreux échanges entre les participants et les intervenants, la Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables de France, Agnès Bricard, fit une intervention remarquée et enthousiaste.

2^{ème} table ronde : un exemple d'intégration, l'espace OHADA

Tribune animée par Michel Leclercq (Président d'honneur de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes française) – rapporteur : Aziz Dieye (membre de l'ONECCA Sénégal), Président d'honneur de la FIDEF.

Les intervenants étaient :

- Mamour Fall, Président de l'ONECCA Sénégal
- Christian Migan, Président de l'OECCA Bénin et du CNC OHADA
- Paul-Gérard Pougoue, Vice-recteur de l'université de Yaoundé II
- Saidou Diop, représentant la Banque Mondiale
- Serigné Mbacké Sougou, directeur de cabinet du Commissaire chargé des politiques économiques et de la fiscalité intérieure à la commission de l'UEMOA.

Après une introduction, destinée à présenter l'OHADA aux participants, des propos riches ont été échangés pour faire découvrir toute l'ampleur de cette expérience.



Cet exemple d'intégration a été illustré par les experts et universitaires du Sénégal, du Bénin, du Cameroun et le responsable de l'UEMOA. Ils ont montré l'importance de cette harmonisation juridique dans une bonne partie de l'Afrique (l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des affaires en Afrique - OHADA regroupe aujourd'hui 16 pays, à savoir les 14 pays de la Zone franc CFA, les Comores et la Guinée Conakry - la République Démocratique du Congo étant en cours d'adhésion). Il a été montré combien l'évolution vers la globalisation de l'économie avait été anticipée. Au niveau professionnel, des chantiers importants sont engagés pour renforcer et prendre en considération les dispositifs de normalisation internationale. Ces échanges ont mis en évidence, s'il fallait encore s'en convaincre, du lien étroit entre droit et économie et de la place conjointe des conceptions francophones et anglo-saxonnes. Dans l'un et l'autre cas, rien ne peut se faire efficacement sans le respect des cultures de chacun.

3^{ème} table ronde : « normalisation et francophonie, un autre regard »

Tribune animée par Dominique Ledouble (Président d'honneur du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables français) – rapporteur : Rached Fourati (membre de l'OEC Tunisie), Président d'honneur de la FIDEF.

Les intervenants étaient :

- Imma Tor Faus, chef de la division de la langue française à l'OIF
- Alain Burlaud, ancien directeur de l'INTEC
- Patrick De Wolf, avocat au barreau de Bruxelles et Président du club OHADA de Belgique
- Alain Durand du Réseau Normalisation et Francophonie
- Dany Girard, Vice-président de la FIDEF
- François Grimaldi de l'Association du Notariat Francophone.



Il a été traité du thème global de la normalisation et de la francophonie, des différentes préoccupations des communautés francophones de l'expertise comptable et du notariat. L'OIF a rappelé les préoccupations et les actions de l'OIF a mis précisément en avant l'effort vers la francophonie technique et professionnelle. Nous avons tous à gagner d'une collaboration étroite entre le monde professionnel (y compris de professions voisines) et le monde universitaire. La conception francophone mérite un travail de contextualisation des constats et expériences, de stratégie et de consolidation des riches partages d'expériences dont nous disposons. C'est la diversité culturelle qu'il faut défendre et qui est apparue comme le moyen (complexe, certes) d'enrichir la mondialisation et non pas de la réduire à une uniformité dans laquelle beaucoup perdront valeurs et histoire.

Le colloque s'est achevé à 17 heures 30, après une séquence d'échanges et de conclusions menée par le Président de la FIDEF et les rapporteurs des trois tables rondes. Dans sa synthèse, Michel De Wolf a souligné qu'il ressort des travaux du colloque que la normalisation gagne à être ouverte : 1) aux produits mais aussi aux processus, 2) à des valeurs et finalités explicites, 3) à une juste proportionnalité, aux objectifs et aux besoins (notamment des plus petites entreprises), 4) une participation diversifiée et multiculturelle, 5) à sa propre amélioration (à travers un processus évolutif), 6) aux autres moyens au service d'une économie civilisée (tels que l'éthique, le jugement professionnel et la formation).



Vous pourrez retrouver des extraits de cette journée sur le site de la FIDEF : www.fidef.org
Nous sommes joignables par courrier au : 19 rue Cognacq-Jay – 75007 Paris, ou par mail : fidef@fidef.org

La réception : des retrouvailles, des moments d'émotion, un peu de solennel, des souvenirs et des projets ...



À 20 heures, après avoir accueilli les invités, parmi lesquels plus de vingt diplomates représentant les pays présents dans la FIDEF et une forte délégation de l'OIF, le Président Michel De Wolf a prononcé un discours dans lequel il a rendu honneur à ses prédécesseurs et exposé les projets d'avenir (dans les domaines de la traduction, de la formation et des actions de coordination) pour finir en reprenant le thème de la diversité culturelle qui a fait l'objet d'une déclaration solennelle adoptée en octobre 2010 à Strasbourg.

Cette soirée a été l'occasion de retrouvailles et de grands moments d'émotion ; beaucoup ne s'étaient pas rencontrés depuis très longtemps et ce furent autant de souvenirs échangés, d'anecdotes racontées ...

Certains manquaient mais ils étaient présents dans les cœurs et un instant de mémoire leur fut consacré.

Trois faits marquants ont émaillé la soirée :

L'honneur aux anciens

à qui fut remise une médaille commémorative de ce trentième anniversaire :

- les Présidents d'honneur : Édouard Salustro, Wael Abou Chakra, Aziz Dieye, Rached Fourati, Francis Desclercs, George Abu Mansour, Abdelkrim Hamdi, Jean Précourt et Daniel Kapssu,
- les administrateurs d'honneur : Azeddine Benmoussa, Moncef Boussannouga Zammouri, Bruno Duponchelle, Habib Hatem, Georges Laxenaire et Francis Windsor,
- et pour leur contribution exceptionnelle apportée à la FIDEF au cours de ces trente ans : Hamad Jouahri, Jacques De Chalendar, Claude Perochon et Alain Burlaud.



La signature de la charte constitutive et le lancement officiel du réseau de francophonie professionnelle

Après une intervention de présentation du projet par Michel Grégoire (OIF), les cinq organisations initiatrices (l'Association du Notariat Francophone, la Fédération des Géomètres Francophones, la FIDEF, le Réseau Normalisation et Francophonie et l'Union des Ingénieurs et Scientifiques Francophones) ont signé le texte d'un document fondateur ; deux autres organisations ont déjà fait connaître leur souhait de rejoindre le réseau.

Pour résumer brièvement son contenu, la Charte précise que les associations signataires :

- déclarent exister autour de l'exercice d'une profession ou effectuer un travail transversal sur la langue française dans un domaine professionnel et/ou technique. La référence à la langue française est inscrite dans leurs statuts. Elles ont un caractère international et sont créées par un acte de droit ou une charte d'association ;
- s'engagent à contribuer, dans le cadre de leurs activités, au rayonnement de la langue française et à la diffusion à grande échelle, d'une culture et de systèmes professionnels francophones (juridiques, techniques, etc.) et à encourager la désignation de francophones au sein des organes directeurs des organisations professionnelles dont elles relèvent. Elles doivent également porter les valeurs du multilinguisme et de la diversité culturelle ;
- échangent des expériences et mutualisent leurs efforts, notamment pour favoriser la coopération internationale dans les milieux professionnels et apporter leur expertise à l'OIF et à ses organes subsidiaires ainsi qu'aux opérateurs de la Francophonie, dans leur domaine de compétence.

Déjà des actions communes possibles ont été identifiées ; par exemple, mutualiser et partager un certain nombre de défis communs tels que la traduction vers le français, la formation, les moyens de sensibilisation, la coopération avec les pays en développement ... Un espace est ouvert pour une première action à mener ensemble avec le 1^{er} forum de la langue française planifié à Québec du 2 au 6 juillet 2012.

Et enfin, la soirée ne pouvait s'achever sans *le traditionnel gâteau d'anniversaire* présenté sous une pluie de pétales.

